



## *Mairie de Montillot*

11 rue des Framboisiers 89660 Montillot  
Tél : 03 86 33 48 52 - [secretariat.mairie@montillot.fr](mailto:secretariat.mairie@montillot.fr)  
[www.montillot.fr](http://www.montillot.fr)

### **Réunion des membres du CCAS** **du 28 septembre 2021 à 18h30**

#### **Étaient présent(e)s :**

**Les élu(e)s :** Catherine Prévost, Richard Cholière, Elisabeth Thanron-Lescure, Ludivine Delhostal, Claudine Lechevallier.

**Les représentant(e)s de la commune :** Nadine Lebois, Martine Hoguet, Céline Boudvillain,

**Étaient excusé(e)s :** Françoise Carré (pouvoir donné à Martine Hoguet)

**Ouverture de la séance, :** 18h30

**Secrétaire de séance :** Elisabeth Thanron -Lescure.

#### **I. Lecture du compte rendu de la réunion du 31 mars 2021**

#### **II. Compte administratif**

##### **Budget 2021 :**

Subvention :	5000,00€
Reliquat :	+3288,94€
<b>Total budget 2021 =</b>	<b>8288,94€</b>

Bon achat de 2020 + cadeaux	-424,37€
Repas enfants janvier à juin	-535,60€
<b>Solde restant =</b>	<b>7278,87€</b>

Prévision de dépenses pour la cantine septembre à décembre environ 600€

#### **III. Préparation repas de fin d'année et Noël des enfants :**

##### **Repas de fin d'année dont la date a été fixée au dimanche 5 décembre :**

- Après étude des menus proposés par Rebeche traiteur le choix s'est arrêté sur un menu à 32€ comprenant le personnel de service, la vaisselle, le nappage papier, la livraison, les boissons du repas, notamment un apéritif, vins, jus de fruits et eau à volonté.
- Les détails du menu ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres.
- Une réponse est demandée avant le 12 novembre 2021.
- Le repas est offert à toutes personnes de plus de 70 ans résidant sur la commune, ainsi qu'aux membres du personnel et du conseil municipal.
- Les personnes payantes libelleront leurs chèques à l'ordre de Rebeche traiteur.

- Une coupe sera offerte par la commune en fin de repas et un verre de jus de pomme pétillant pour les enfants.
- Des clémentines seront à commander chez Gourlet.
- Un colis sera distribué aux personnes de 70 ans et plus résidant sur la commune et ne souhaitant pas assister au repas. La maison « Saveurs de Bourgogne » proposant des produits de Bourgogne a été sélectionnée.
- Un colis plus adapté sera constitué pour les personnes en maison de retraite.
- Il va être demandé à Philippe Ract-Mugnerot s'il veut bien assurer l'animation musicale.
- Nous sommes dans l'attente de réponses pour un conteur et un magicien.
- A l'occasion de ce moment de partage, la médaille de la famille sera remise à la famille Le Gallic qui sera notre invitée pour l'occasion.

#### **Noël des enfants dont la date a été fixée le 19 décembre à 16h30 :**

- Cadeaux de Noël : Il a été décidé à l'unanimité de fixer la part du CCAS à 25€ par enfant. Un bon d'achat sera donné aux parents qui pourront passer à Auchan avant le 9 décembre.
- Seront ajoutés à la liste des enfants de Montillot les trois enfants de Kevin du St Laurent, ce qui fait un total de 22 enfants cette année.
- Il sera toujours possible aux parents extérieurs à la commune qui le souhaitent de déposer des cadeaux pour leurs enfants à la mairie avant le 17 décembre. Ainsi le Père Noël pourra les inclure dans sa distribution de cadeaux.
- A cette occasion et si les conditions sanitaires le permettent, un vin chaud ou chocolat chaud sera proposé.
- Faisant suite à la réunion jeunesse et aux souhaits exprimés par les jeunes, une étude est en cours sur la faisabilité d'une sortie cinéma ou bowling.

#### **IV. Questions diverses**

- Comme à son habitude, Romuald va faire le maximum pour installer ses décorations à partir de mi-novembre.
- Les P'tits Cafés lui ont proposé de lancer ses premières illuminations le samedi 4 décembre à 17h30 et à cette occasion ils proposeront une boisson chaude (vin chaud, chocolat chaud...). Romuald fera tout son possible pour retenir cette date.
- Une chorale va être contactée pour chanter dans l'église vers 18h30 ce jour-là.
- Un concours des décorations et illuminations de maisons aura lieu, alors à vos guirlandes !!!

**Fin de la réunion 20h30**